



## **Séminaire du Site Atelier Ardières–Morcille**

**« Construire ensemble pour concilier viticulture et environnement en territoire Beaujolais »**

**19 et 20 octobre 2017 – Lancié (69)**



# **Mettre en œuvre des actions de limitation des transferts : retour d'expérience d'un syndicat de rivières**

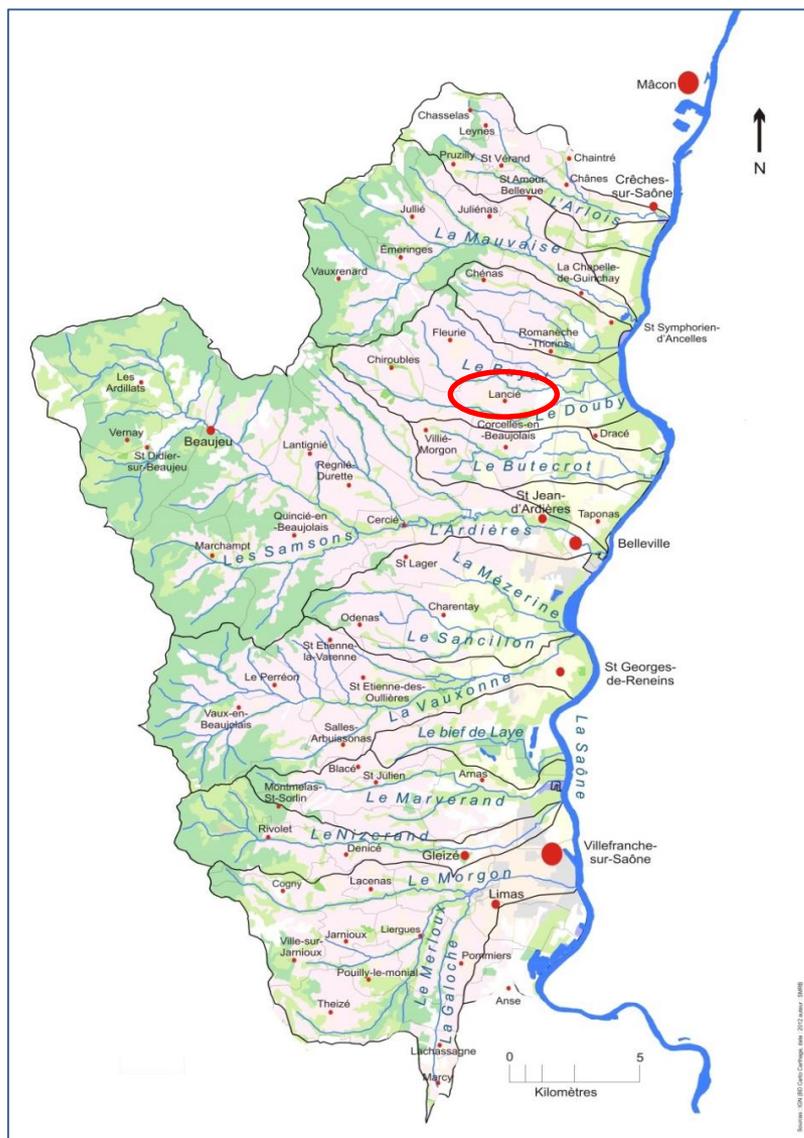
**Intervenants :**

**Grégoire THEVENET, responsable de structure**

**Alice PATISSIER, animatrice phyto**



# Les bassins versants des rivières du Beaujolais



- 2 départements, 2 régions
- 63 communes
- 5 structures intercommunales
- Superficie : 603 km<sup>2</sup>
- 125 000 habitants
- Un découpage par bassins versants : L'Arlois, la Mauvaise, **l'Ardières**, la Vauxonne, le Marverand, le Nizerand, le Morgon
- Plus de 500 km de cours d'eau
- Territoire recouvert par 40 % de vignobles

# Contrat de rivières du Beaujolais 2012-2018

## Objectif : Améliorer le fonctionnement des rivières et la qualité des milieux aquatiques

- Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines
- Restaurer et entretenir les rivières
- Prévenir et se protéger contre les risques d'inondation

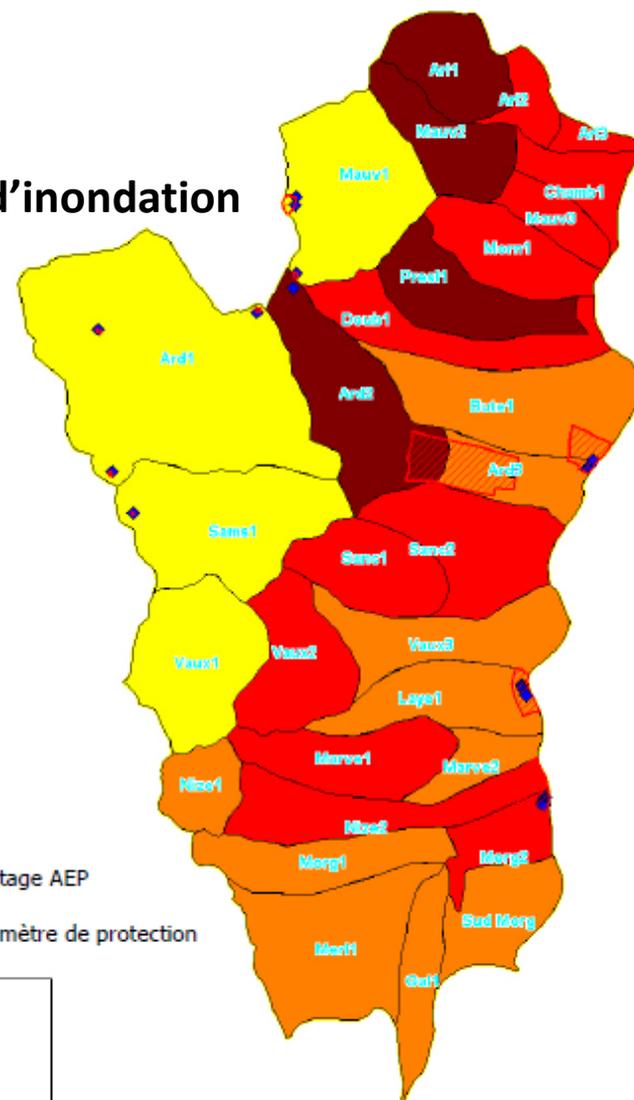


# Contrat de rivières du Beaujolais 2012-2018

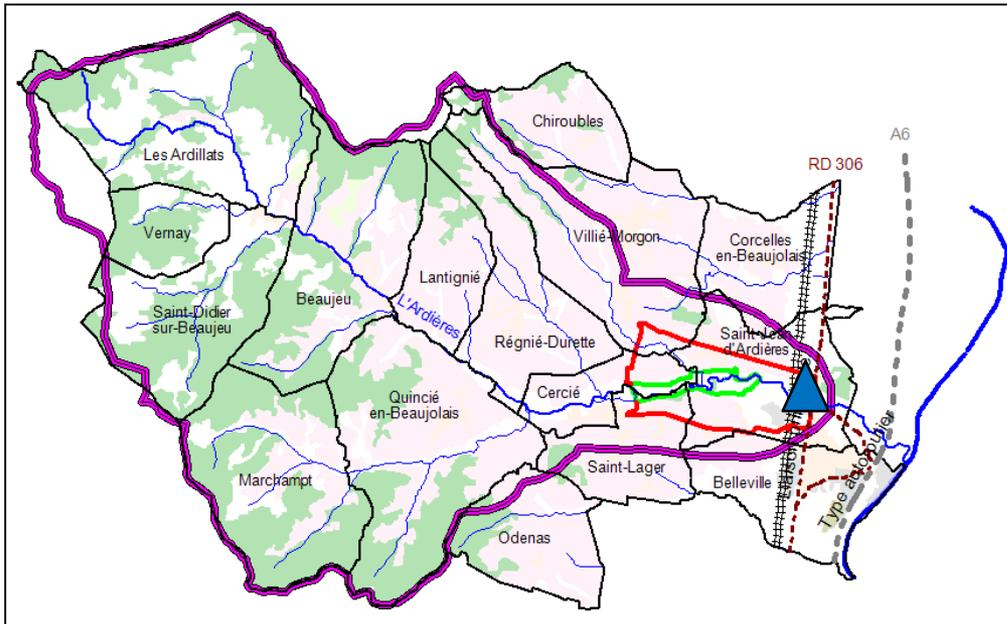
## Le constat

- **Érosion** des versants et **ensablement** des rivières
- **Ruissellement** important et augmentation des **risques d'inondation**
- **Transfert** des pesticides vers les cours d'eau

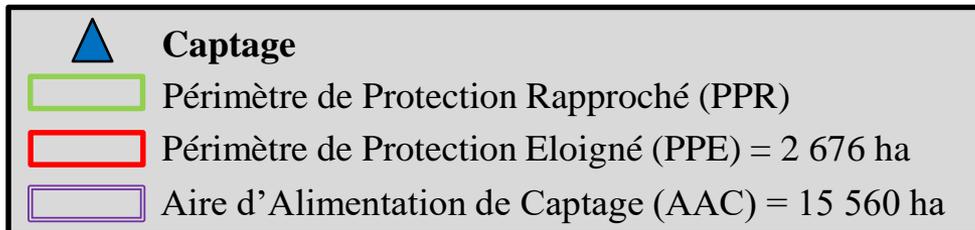
le BV de l'Ardières particulièrement vulnérable



# Le bassin versant de l'Ardières



- 150 km<sup>2</sup>
- Longueur du cours d'eau = 30 km
- Pente moyenne de la rivières = 2,1 %
- Principaux affluents :
  - \* Le ruisseau des Samsons
  - \* L'Ardevel
  - \* La Morcille
- Occupation des sols :
  - \* Vignes
  - \* Forêts
  - \* Prairies
  - \* Urbanisation
- Captage Grenelle : enjeu pesticide  
→ 7 500 usagers



## Deux grands principes pour l'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines sur le bassin versant de l'Ardières :

➡ la réduction à la source de l'utilisation des pesticides

➡ la réduction des transferts de pesticides vers les milieux aquatiques

### Pour y parvenir :

- Un travail multi partenarial : des projets menés en concertation avec les acteurs du territoire (Chambre d'Agriculture, IRSTEA, coopératives, syndicats viticoles, collectivités...)

- Le développement de plusieurs outils :

➡ **Outil réglementaire** : arrêté préfectoral signé en mai 2014 (AAC)

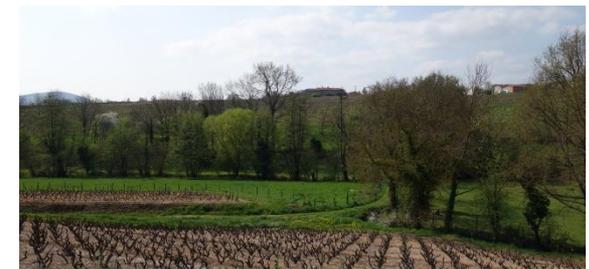
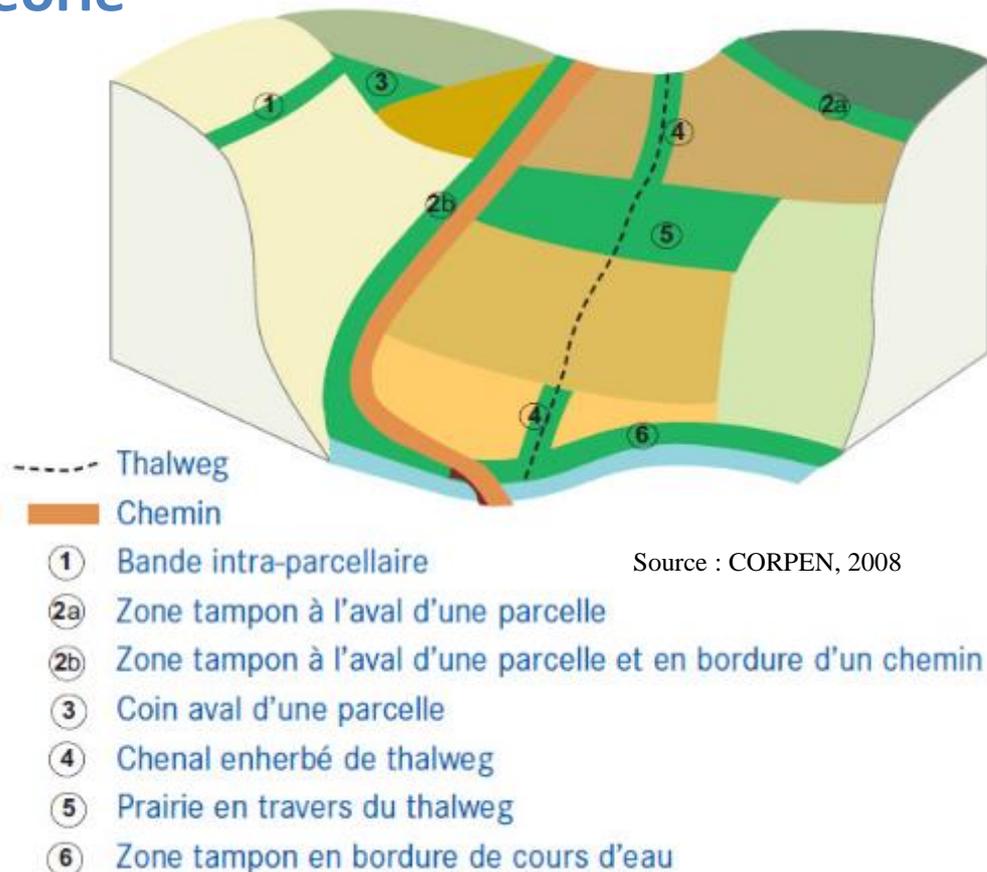
➡ **Outil financier** : PAEC (MAEC, Formations, mesures complémentaires en partie financées par MO Belleville), Programme Agrifaune...



# Mise en place de zones tampons sur un bassin versant

(Action inscrite au contrat de rivières, dans le programme d'actions AAC et dans le PAEC)

## La théorie



# Exemples d'actions pour limiter les transferts de produits phytosanitaires et l'érosion (1/6)

## La pratique

- **Les étapes :**

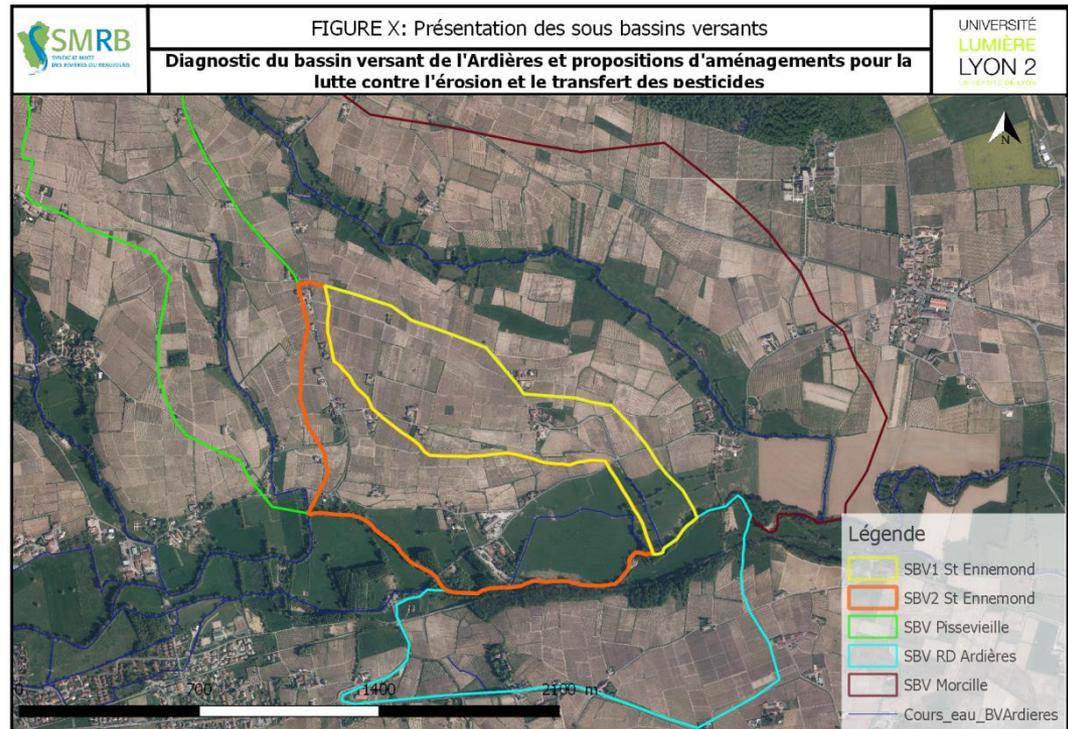
- Priorisation des secteurs à enjeux
- Cartographie de la circulation de l'eau
- Concertation avec l'IRSTEA, élus locaux, MFR d'Anse...
- Approche des propriétaires/exploitants
- Relevé topographique de terrain
- Présentation du projets aux propriétaires/exploitants
- Recherche de financements
- Conventionnement avec les propriétaires/exploitants



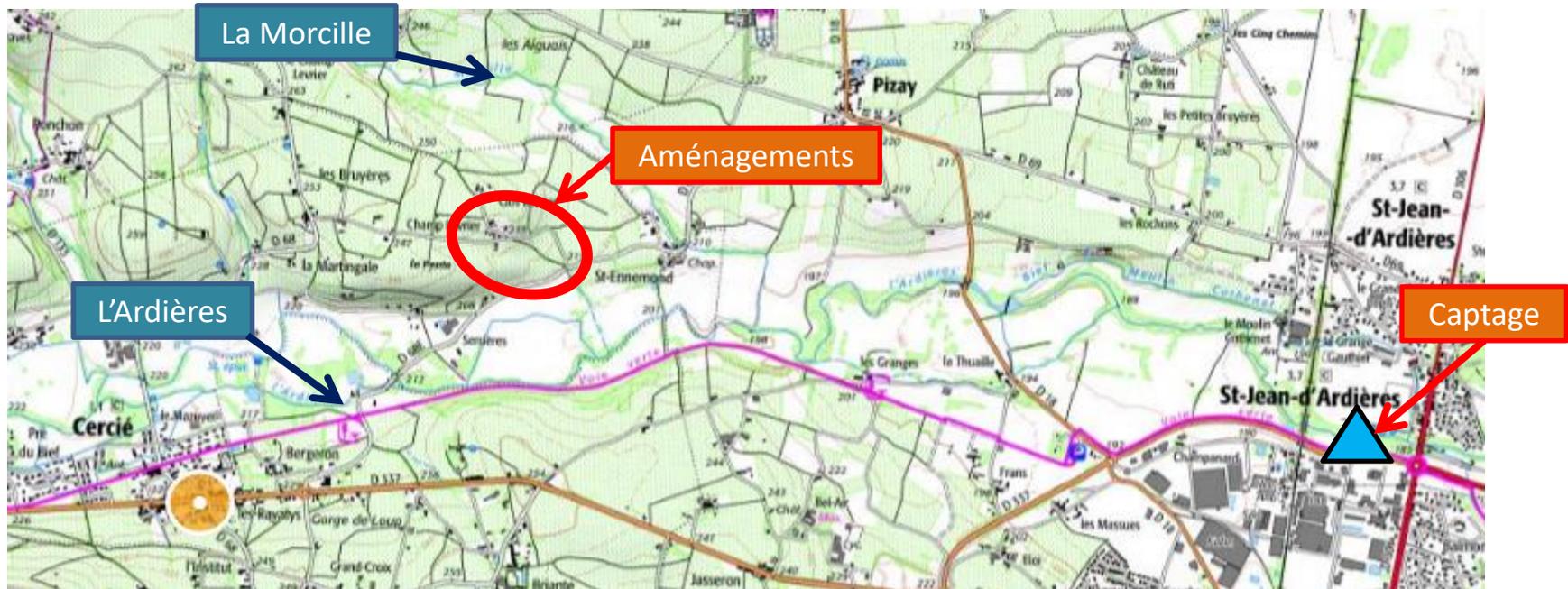
# Exemples d'actions pour limiter les transferts de produits phytosanitaires et l'érosion (2/6)

- **Caractéristiques du secteur :**

- Pentes
- Rases
- Demi-buses et busages enterrés avec avaloirs
- Présence de vignes enherbées et restructurées mais pas que...
- Nombreux courts-circuits hydrauliques



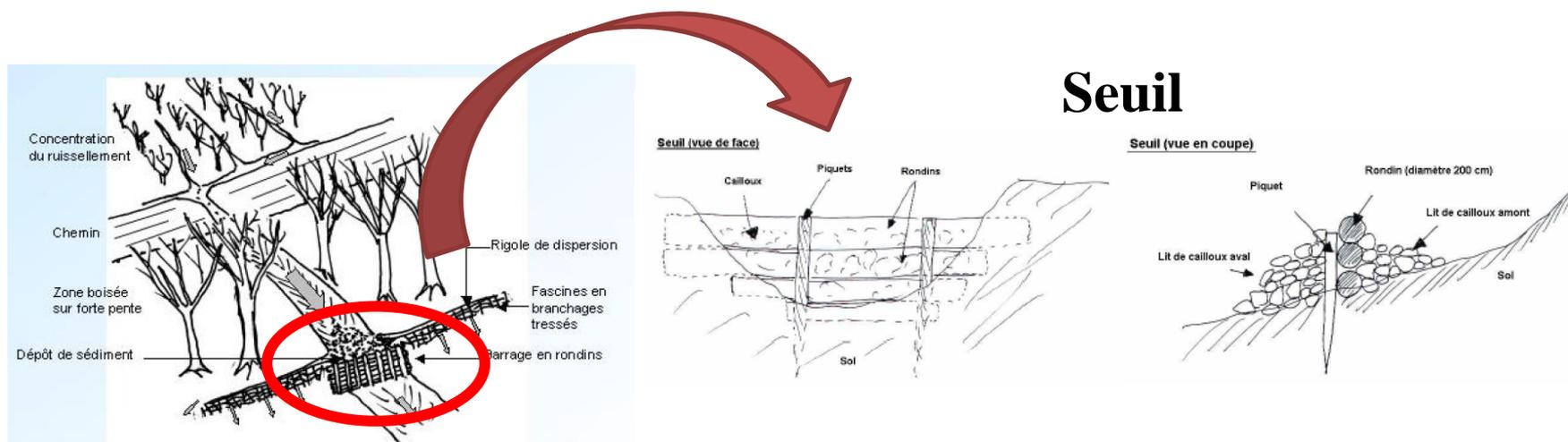
# Exemples d'actions pour limiter les transferts de produits phytosanitaires et l'érosion (3/6)



- Secteur : Lieu dit Serrières/Saint-Ennemond
- Choix du site : Périmètre de Protection Eloignée : zone de connexion entre l'Ardières et la nappe, IRSTEA réalise des mesures en aval du fossé aménagé
- Aménagements : à 3,5 kms des puits de captage

# Exemples d'actions pour limiter les transferts de produits phytosanitaires et l'érosion (4/6)

- Principe : l'eau qui transite dans le fossé est ralentie et en partie stockée dans une succession de compartiments qui se déversent les uns après les autres.



- Objectifs: freiner le ruissellement, limiter les transferts de pesticides, limiter le phénomène d'érosion

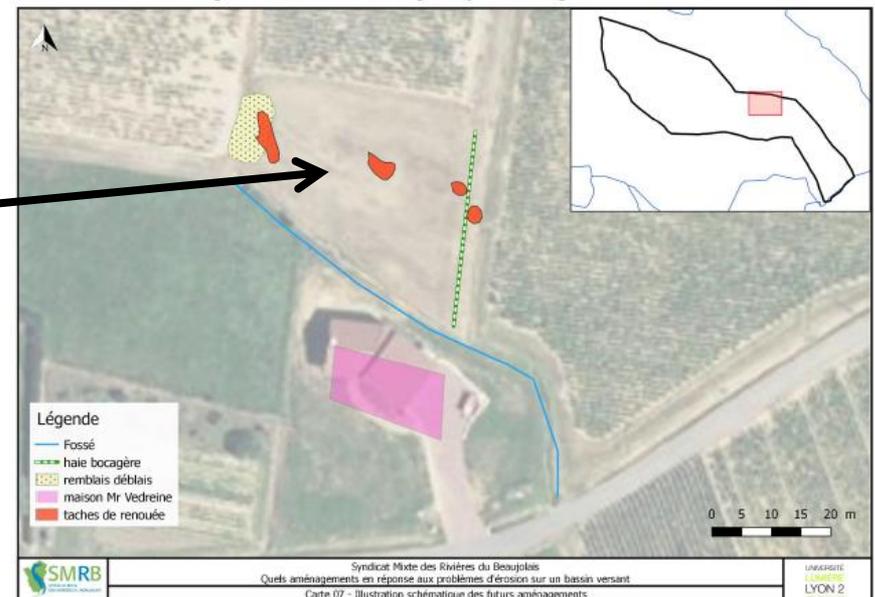
# Exemples d'actions pour limiter les transferts de produits phytosanitaires et l'érosion (5/6)

- 9 propriétaires, 4 exploitants = 100 % des conventions signées
- Chantier : en février 2017 : 5 jours d'intervention
- + de 30 seuils réalisés sur le fossé de 300 ml
- 1 500 € (coût Brigades Vertes, achat de matériaux, communication)



# Exemples d'actions pour limiter les transferts de produits phytosanitaires et l'érosion (6/6)

- Autres travaux à venir : même principe, dans la continuité
- Un peu + ambitieux : une trentaine de seuils + re-talutage en amont d'un pré pour diffusion des écoulements (zone tampon) + création d'une haie bocagère
- Réalisation prévue fin 2017/début 2018 ? Convention en cours



# Conclusion

Réussites	Freins
Site pilote ? 1 exploitant intéressé peut entraîner les autres (?)	La légitimité d'intervenir sur des parcelles privées (intérêt général/intérêt privée)
Porte d'entrée : érosion pour les exploitants et non transfert de pesticides	Recherche de financements sur ces types d'aménagements
Suite : valoriser les aménagements (retours d'expérience, échanges sur ces aménagements, panneau de communication/sensibilisation ?)	Un réseau hydrographique dense, beaucoup de circulations souterraines : méconnaissance de la circulation réelle de l'eau
	Très chronophage : beaucoup de temps d'animation pour un résultat incertain



## Nos questionnements ?

- Besoin de connaissances supplémentaires sur l'impact réel des aménagements sur les transferts de pesticides (type d'aménagement efficace sur le territoire du Beaujolais ?)
- Comment mesurer l'impact de nos actions ?
- Quelle est la meilleure méthode pour mesurer la qualité des rivières (sur eau, sédiments, type d'outils, capteurs passifs...)?  
Lien avec les financements Agence ?
- Comment mobiliser le monde viticole ? Quelle méthode, quel discours ?



**Merci de votre attention**